



2

Motion

Projet de loi 5873
Dépôt Felix Braz
Date : 07.07.2008

La Chambre des Député-e-s

- considérant que le contrôle du respect de nombreux règlements communaux est de la compétence de la Police grand-ducale ;
- constatant que la Police grand-ducale peine à remplir ces missions ;
- considérant que les agents municipaux pourraient utilement épauler les forces de la Police grand-ducale dans l'exécution de certaines de ces missions ;
- soulignant que le règlement grand-ducal déterminant les conditions de formation, de recrutement et de rémunération des agents municipaux ainsi que le règlement grand-ducal fixant les conditions dans lesquelles les agents municipaux pourront constater des contraventions aux règlements communaux font toujours défaut ;
- rappelant sa motion votée le 4 juillet 2007 dans le cadre du débat sur la sécurité intérieure ;

invite le Gouvernement

- à présenter dans les meilleurs délais un projet de loi sur l'extension des compétences des agents municipaux au respect d'un certain nombre de règlements communaux (p.ex. : ceux relatifs à l'hygiène, aux foires et marchés, aux terrasses et ventes sur trottoirs, à la circulation dans les zones piétonnes ou encore à la police des bâtiments) et les règlements grand-ducaux prévus à l'article 99 de la loi communale ;
- à aviser la Police grand-ducale ainsi déchargée de mieux assurer le respect des règlements communaux dans les villes et communes qui ne disposent pas d'agents municipaux ;

V. Moschetti
(Moschetti)

H. Ko

Felix Braz
(Braz)

M. Hum
(Hum)

M. Hum
(Hum)

CGR